



Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

MERCREDI 31 MAI 2023 A 20.00 HEURES

à la halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2022
Le procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot.
2. Comptes 2022
 - 2.1. Présentation générale des comptes de résultats et des investissements 2022
 - 2.2. Rapports de la Commission financière
 - 2.3. Discussion et votes
3. Investissement 2023
 - 3.1. Crédit d'investissement pour le déplacement des conduites et canalisations sur l'art. 53 RF
 - 3.2. Rapport de la Commission financière
 - 3.3. Discussion et vote
4. Modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
5. Election complémentaire à la commission des naturalisations (art. 43 al. 1 LDCF)
6. Information sur le projet de requalification et d'assainissement de la Rte de Chantemerle
7. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2022 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante: www.granges-paccot.ch

L'Assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly